

SAHEL-Niger 2018

Bulletin édité par le RECA N°003 du 28 Février 2018

**4^{ème} EDITION DU SALON DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ELEVAGE DU NIGER**

**THEME : LA MAÎTRISE DE L'EAU, PRODUCTIONS DURABLES
ET RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Salon

INFO



**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,
S.E.M ALBADÉ ABOUBA, VISITE DES STANDS DU SALON SAHEL-NIGER**

RELANCE DE LA COOPÉRATION NIGÉRO-TUNISIENNE

Le Ministre d'Etat a réaffirmé la disponibilité de l'Etat du Niger à sceller un partenariat avec la République de Tunisie d'une part, et d'autre part à redynamiser cette coopération sur toutes ses formes et plus particulièrement dans le secteur agricole...

RECA

Chambres d'Agriculture du Niger



LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, S.E.M ALBADÉ ABOUBA, VISITE DES STANDS DU SALON SAHEL-NIGER

RELANCE DE LA COOPÉRATION NIGÉRO-TUNISIENNE



Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, S.E.M Albadé Abouba, a procédé ce 28 février à une visite des stands du salon de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Environnement, et de l'Elevage (Sahel-Niger). Il s'est particulièrement entretenu avec le chef de la délégation Tunisienne présente à ce rendez-vous en qualité d'invitée d'honneur du salon.

« Grâce aux efforts acharnés fournis par le Ministre d'Etat, S.E.M Albadé Abouba, la Tunisie est encore présente pour cette 4ème édition du salon. Monsieur le ministre d'Etat c'est un honneur pour moi de reconstruire avec vous le pont entre la Tunisie et le Niger. Un pont que nous n'avions pas suffisamment entretenu ces dernières années » a soutenu lors d'un entretien ce 28 février le Président de la Délégation tunisienne, M. Riadh Azaiez.

Il a également tenu à réaffirmer l'intention du patronat tunisien de s'investir pleinement sur la destination Niger. D'abord en intensifiant les échanges commerciaux. Ensuite, en encourageant les investisseurs agricoles tunisiens à s'intéresser davantage aux potentialités qu'offre le Niger. À ce titre, M. Riadh Azaiez, précise qu'ils reviendront dans quelques mois, sous l'égide du Ministre d'Etat Albadé Abouba avec une grosse délégation pour concrétiser des accords. Il sera par ailleurs défini toutes les

possibilités d'échanges entre la Tunisie et le Niger.

En prenant la parole à cette occasion, le Ministre d'Etat a réaffirmé la disponibilité de l'Etat du Niger de sceller un partenariat avec la République de Tunisie d'une part, et d'autre part à redynamiser cette coopération sur toutes ses formes et plus particulièrement dans le secteur agricole.

« En effet, vous êtes porteurs de très grandes initiatives que nous devons soutenir et accompagner. Le Niger recèle de beaucoup de potentialités.

Nous sommes optimistes quant aux perspectives à venir. Je peux vous assurer que nous avons pris toutes les dispositions pour que les investisseurs qui seraient intéressés par le secteur agro-industriel aient toutes les facilités prévues par nos textes » a soutenu S.E.M Albadé Abou.

Il a également relevé la disponibilité et la capacité des opérateurs économiques nigériens à développer un partenariat gagnant avec les tunisiens. Il a saisi l'occasion pour rappeler que le développement de notre pays repose fondamentalement sur le secteur agricole. C'est pourquoi la transformation du monde rural est l'une des principales priorités de l'Etat du Niger.

« Le partenariat entre nos deux pays a toujours été particulier. C'est pour cela que nous avons dédié une journée à la République sœur de Tunisie. Ce n'est pas fortuit. Nous sommes conscients de tous les efforts engagés par votre pays, à travers notamment une visite l'année passée de votre Premier Ministre, accompagné d'une forte délégation d'investisseurs tunisiens » a dit le ministre d'Etat tout en saluant la qualité de la participation des tunisiens au Sahel-Niger, et en souhaitant la concrétisation des engagements pris par la Tunisie lors de la table ronde sur le PDES 2017-2021 tenue à Paris en décembre dernier.

HINSA SALIKA, PRODUCTEUR DE GOMME ARABIQUE, DU VILLAGE DE ZARMEY, TAGHAZAR, BALLEYARA TILLABÉRI.

Entre 1999 et aujourd'hui Monsieur Hinsalika a planté plus de 10 000 plants de gommier (*Acacia senegalensis*) sur environ 11 ha. L'idée lui est venue suite à une visite au Soudan dans les années 90 où il a été témoin du profit que tiraient les producteurs soudanais de la gomme arabique. Depuis l'an 2002, sa production ne cesse d'augmenter car il devient de plus en plus aguerri et bénéficie d'appui des agents techniques du ministère de l'Environnement. En venant au SAHEL, il espère gagner un des gros prix du concours général. Monsieur Hinsalika a été lauréat 2ème prix Africain des producteurs de la Gomme Arabique en 2013, puis en 2015. Avec sa production, il arrive à gagner jusqu'à 6 millions de F.CFA quand la période est bonne car la production est beaucoup plus importante en année de forte fraîcheur précédée d'une bonne saison pluvieuse et quand il arrive à vendre sa production à un commerçant exportateur de gomme arabique de Niamey. Cet exportateur paye toute sa production à un prix qui lui convient 18.000 F.CFA le kilo. Par contre quand la saison est mauvaise, la production est trop limitée, pour un travail préalable de saignée très difficile et très coûteux. Dans ce cas, il est obligé de stocker ou de revendre à vil prix aux revendeurs locaux qui ne peuvent pas le pays



aussi cher. Il produit et vend également des semences avec l'aide des agents du ministère de l'Environnement dont il salue l'appui.

Grace à son engagement dans la production de gomme arabique, il a visité plusieurs pays de la sous-région et a dignement représenté le Niger. Il projette d'aller au-delà de ses 11 ha, mais souhaiterait lancer un appel pour un peu plus d'appui afin de faire la promotion de cette plante qui

s'adapte convenablement à nos sols arides et qui va nous permettre de lutter contre le déboisement et donc aux conséquences du changement climatique. Pour tout renseignement complémentaire ou pour acheter des graines récoltées sur les plus beaux arbres, vous pouvez contacter Hinsalika au 96 82 97 19.



UNE NOUVELLE VARIÉTÉ DE PIMENT ROUGE DANS LA RÉGION DE DIFFA



La région de Diffa retrouve progressivement la paix et la sécurité. Les producteurs de la vallée de la Komadougou reprennent avec force la production du poivron, principale culture économique à haute valeur ajoutée qui concerne 25 à 30 000 producteurs. La Chambre Régionale d'Agriculture de Diffa suit cette production à travers le conseil de gestion à l'exploitation familiale au niveau de six sites de production dont un à Bosso. C'est au niveau du site de production de

Bosso qu'une nouvelle variété de piment a été mise en culture par un producteur réfugié du Nigeria. C'est une variété de piment de forme ronde de très petite taille, au goût très piquant, très prisée au Nigeria. Selon le producteur de Bosso, exposant au SAHEL, le kilo de piment est vendu à 1 000 Nairas soit 1 600 F.CFA, et le sac à 40 000 Nairas soit 63 000 F.CFA. Un prix intéressant et une diversification des productions de la Komadougou à encourager.



Un Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) est un espace de formation professionnelle agricole et de production.

Il est conçu à

l'image d'une exploitation familiale diversifiée, durable et respectueuse de l'environnement. L'objectif d'un SIFA est de contribuer à l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux appelés à reprendre dans le futur la conduite de l'exploitation familiale. Il s'agit de passer d'une vision négative et résignée de l'agriculture à une vision qui montre que l'agriculture est un «vrai métier» qui permet de gagner largement sa vie.

La formation est destinée aux jeunes filles et garçons, âgés de 14 à 35 ans, déscolarisés ou non scolarisés. Les jeunes sont inscrits sur la base de leur motivation, de leur potentiel et de l'appui qu'ils pourront bénéficier en fin de formation (mise à dis-

position par la famille ou par une coopérative d'une terre cultivable, etc.).

Le cycle de la formation est de 8 mois : 4 mois de formation sur le site et 4 mois d'accompagnement sur l'exploitation du jeune. L'approche formation en situation de travail est utilisée, la pratique y occupe une place essentielle, toutefois la phase théorique reste importante. La formation traite des modules techniques et spécifiques à différents domaines : production végétale (maraichage, arboriculture, agriculture pluviale, compostage, irrigation), production animale (élevage petits ruminants, aviculture, pisciculture, production de foin), transformation de produits agroalimentaires. L'accompagnement est consacré à la réalisation du projet individuel du jeune et consiste en un suivi individualisé sur sa propre exploitation pour l'appuyer à concrétiser son projet.

Aujourd'hui il existe 27 SIFA dans les régions de Dosso et Maradi principalement mais aussi Agadez et Tahoua. Les SIFA sont appuyés par l'ONG Swisscontact qui dispose d'un stand au SAHEL. N'hésitez pas à les rencontrer pour plus d'informations.

“KALLA TRANSA” UNE FERME DE PISCICULTURE DANS LA RÉGION MARADI

Créée en 2010 par Elhadj Idi Kalla, la ferme Kalla Transa a commencé par la pisciculture, avec deux espèces de silures. C'est un commerçant de Maradi, ayant séjourné au Nigeria, qui a eu l'idée. Il s'était procuré des alevins auprès d'un pêcheur à Niamey et depuis il produit ses propres alevins. La ferme dispose de 12 étangs de 10 m sur 10 m. 2 000 alevins sont mis dans chaque étang, en espérant récolter environ 1 600 poissons d'un poids moyen de 4 à 5 kilos au bout de 5 à 6 mois. La ferme a recruté 7 agents permanents et les a fait former en pisciculture au Nigeria. Elle fait également appel aux services techniques pour divers appuis. Le kilo de poisson est vendu à 2 000 F.CFA. La production est organisée de manière à faire plusieurs séries de récolte dans l'année notamment pour viser les périodes de forte demande. La ferme est connectée à une boutique d'alimentation générale où les produits sont vendus. L'alimentation demeure le principal facteur limitant car les produits pour poisson de qualité demeurent chers au Niger, tout est importé du Nigeria. La ferme paye plusieurs tonnes chaque année à raison de 11 000 à 12 000 F.CFA les 15 kilos alors que chaque étang consomme 12 kg par jour. La ferme avec l'appui technique des agents des Eaux et forêts a élaboré

un produit à base de produits locaux : tourteau d'arachide, son de blé, poudre de graine de coton, farine de maïs, poudre de poissons plus de la levure de bière et de l'huile pour permettre au produit fini d'être flottant dans des proportions bien définies. Les producteurs appellent l'Etat et ses partenaires à se pencher sur la question de l'alimentation, afin de réduire le coût de production et de favoriser la production et une réduction du prix aux consommateurs. Monsieur Kalla a promis de créer plus d'emplois aux jeunes de Maradi en particulier et ceux des autres régions du Niger car il souhaite avoir des représentations de sa ferme dans tout le pays à l'avenir.



DEUX ONG DE NIAMEY AUX CÔTÉS DU MINISTÈRE DE LA VILLE ET DE LA SALUBRITÉ URBAINE POUR LA VALORISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Le ministère de la Ville et de la Salubrité urbaine a pour mission de rendre les villes propres et agréables à vivre. Pour y arriver, il travaille en partenariat avec des organisations de la société civile qui mènent des actions de valorisation et de recyclage des déchets. C'est avec ses partenaires que ce ministère est présent au SAHEL 2018. L'un d'eux est le Réseau d'Appui au Développement Durable et Inclusif (RADDI) qui valorise les vieux pneus en les transformant en objets utilitaires tels que les poufs de salon et les couffins pour bébé. Les papiers journaux sont transformés en sacs à mains et les coupons de tissus des tailleurs servent dans la fabrication de matelas. L'ONG Gestion et Valorisation des Déchets (GVD



Afrique) est active depuis plus d'une décennie dans l'éducation à l'amélioration du cadre de vie, la gestion des déchets urbains, la réalisation d'ouvrages de recyclage et d'enfouissement. GVD propose des pavés à base de sachets plastiques collectés, fondus et mélangés à du sable dans un plastificateur, puis coulés dans des moules. La

mairie de Diffa et la société Niger Lait SA ont fait confiance à GVD Afrique en utilisant ces pavés pour aménager une partie de leur espace.

Si l'objectif de ces organisations de la société civile est noble, elles sont confrontées à la difficulté d'écoulement de leurs productions. Leur présence au SAHEL 2018 est aussi une invitation aux entreprises et particuliers à s'intéresser à leurs produits.

DU GAZ ET DU GASOIL À PARTIR DES DÉCHETS PLASTIQUES !



Au nombre des participants de Tahoua au SAHEL 2018, on trouve Monsieur Souley Yacouba qui a mis au point un dispositif de recyclage de déchets plastiques. Voici le mode de fonctionnement de ce dispositif tel qu'il nous l'a décrit. Un seau métallique contenant 5 kg de sachet est placé dans une enceinte fermée puis mis à chauffer sur un foyer à gaz. Le plastique en se liquéfiant dégage une vapeur d'eau qui est conduite à travers un tuyau vers une enceinte humide. A ce niveau, le gasoil se met à la surface de l'eau et le gaz se dégage dans l'enceinte. Le gasoil et le gaz ainsi obtenus sont récupérés par des tuyaux distincts respectivement dans un bidon et dans une bombonne. M. Souley Yacouba estime qu'avec 5 kg de sachet, il obtient 2 litres de gasoil utilisables pour faire fonctionner des moyens roulants. Il n'arrive pas à estimer la quantité de gaz obtenue. Pour les inventeurs et les curieux, n'hésitez pas à passer voir son stand.



UN MOUTON OUDAH PRÉSENTÉ PAR UNE ÉLEVEUSE DE ZINDER

Les moutons Oudah du Niger sont reconnaissables à leur robe bicolore noire ou marron à la moitié supérieure du corps et blanche à l'autre moitié. Ils ont des cornes en spirale, un grand gabarit et s'adaptent à de longues marches.

Ce mouton de race Oudah a 1,25 m de tour corporel, une longueur de 0,90 m, une hauteur au garrot de 0,95 m et un poids de 120 kg. Il a 2 ans 3 mois et provient de l'élevage de Madame Raya Moussa, une éleveuse de Zinder. Cette dernière fait de l'élevage depuis une vingtaine d'années et a été gratifiée en 2015 d'un prix par le projet REGIS AG, lors de la foire petit ruminant.

LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (PANGIRE), UN MOYEN DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DE L'EAU AU NIGER



Le plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE) est le fruit d'un processus participatif suite à l'état des lieux de la gestion des ressources en eau au Niger. Le PANGIRE se justifie dans un pays comme le Niger caractérisé des potentialités hydrogéologiques certaines mais où les eaux de surfaces sont soumises à des pressions climatiques très fortes (baisse de pluviométrie conjuguée à des fortes évaporations).

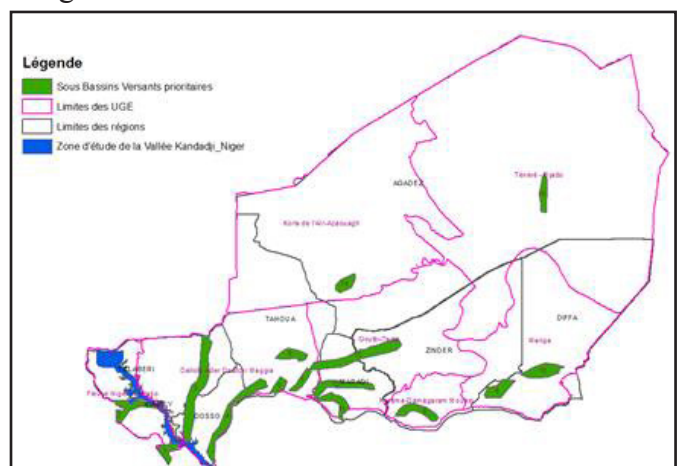
Le PANGIRE définit le nouveau cadre national de gestion des ressources en eau et sert d'outil opérationnel pour la mise en œuvre des politiques nationales de développement.

Les problématiques fondamentales caractérisant la gestion des ressources en eau au Niger, se traduisent par les principaux enjeux et défis suivants :

- La connaissance et le suivi des ressources en eau doivent être actualisés. La plupart des données existantes datent de longtemps. Les équipements de suivi sont souvent vétustes et les mesures ne se font pas à des rythmes fréquents. En dehors du cas du fleuve Niger, le suivi des eaux ne se fait qu'avec des appuis de projets de développement.
- La préservation des ressources en eaux est nécessaire pour soutenir le développement socio-économique du pays et la satisfaction durable des besoins en eau. Les eaux de surface sont sous les effets de dégradation des bassins versants. La disparition du couvert végétal expose les berges et lits des cours d'eau de surface à l'envasement de leurs lits.
- La valorisation des ressources en eaux : les technologies jusque-là maîtrisables par les usagers sont celles de mobilisation de nappes d'eau de très faibles profondeurs et de surface. L'utilisa-

tion des eaux aux périodes d'étiage reste limitée par l'insuffisance de technologies adaptées.

- La préservation de l'environnement et développement de la résilience des écosystèmes et des populations aux effets des changements climatiques : l'adaptation des activités socioéconomiques face aux changements climatiques reste un défi bien que les populations nigériennes aient toujours vécu dans cet environnement.
- La gouvernance de l'eau : bien qu'indispensable à toute activité, l'eau paraît être une ressource sans valeur. La gouvernance de l'eau s'impose pour assurer son utilisation équitable et judicieuse. Si autour de certaines adductions d'eau, des structures de gouvernance ont été mises en place, c'est trop rarement le cas des mares, des lacs ou des rivières. Les textes régissant le PANGIRE et le code de l'eau prévoient la mise en place de structures de gouvernance systématiques avec un découpage du territoire en unité de gestion d'eau et en sous bassins versants prioritaires. Aussi, il est permis aux usagers de former des associations ouvertes à tous les usages de la ressource.
- Gestion des ressources en eau partagées des bassins transfrontaliers : le Niger est un pays à ressources partagées. Les grandes réserves d'eau fossiles, se trouvant dans le nord et le sud du pays, sont partagées avec ses voisins. Les eaux du fleuve Niger et du lac Tchad sont régies respectivement par les conventions de l'ABN et la CBLT. La Komadougou Yobé et les goulbis de Maradi sont des eaux communes entre le Niger et le Nigeria. La Sirba, le Diamangou, le Gourouol sont des cours d'eau à cheval entre le Niger et le Burkina.



Carte de découpage du réseau hydrographique nigérien en unités de gestion d'eau et en sous bassins versants prioritaires

Des producteurs s'engagent dans le conseil agricole en créant des GACAP



Dans la région de Maradi, l'union des Groupements d'Appui Conseil Agricole Paysan (GACAP) a été créée en 2015, avec l'appui du projet PASADEM. Elle a pris pour nom USA'A Manoma de Maradi ce qui signifie innovation paysanne. Elle est constituée en 2018 de 18 groupements répartis spatialement à l'échelle de la région de Maradi menant des activités allant de l'installation des champs écoles paysans à la production et la vente de semences certifiées, en passant par les émissions radio sur les itinéraires techniques de pro-

duction, l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des champs écoles et les visites inter-producteurs. Certaines de ces activités sont menées dans le cadre de conventions avec le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF). En 2016, les GACAP ont produit 48 tonnes de semences certifiées de mil, sorgho, niébé, arachide et sésame qui ont été commercialisées au niveau de dix points de vente de semences. Mais seulement 18 tonnes ont été vendues preuve que l'utilisation de semences certifiées n'est pas encore rentrée dans les habitudes de la grande majorité des producteurs. A part la difficulté d'écoulement des semences certifiées, les GACAP sont aussi souvent confrontées à l'indisponibilité d'engrais au niveau de la Centrale d'approvisionnement. Du point de vue du respect de leurs textes statutaires, l'union des GACAP tient chaque année trois AG ordinaires et des AG extraordinaires au besoin. Chaque année, une cotisation de 30.000 F.CFA est payée par GACAP et est domiciliée dans un compte. Le renouvellement des instances est prévu tous les 5 ans. Les GACAP sont présents au SAHEL avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Maradi.

L'OIGNON BLANC DE SOUCOUKOUTANE À LA RECHERCHE DE MARCHÉS



L'oignon blanc de Soucoukoutane (Région de Dosso) est présenté au salon Niger par un jeune producteur du nom de Kassoum Amadou. C'est une culture ancestrale introduite par un des chefs du village. Les villageois ont testé d'autres variétés d'oignon qui se sont comportés moins bien que la variété blanche du terroir sur les sols argileux de ce village. Depuis lors, les habitants du village ont conservé leur seule variété blanche. C'est un oignon qui a un cycle de 150 à 160 jours de la pépinière jusqu'à la récolte. Chaque producteur produit sa semence. Pour favoriser la conservation, les producteurs préfèrent utiliser des engrais organiques. L'oignon qui est commercialisé principalement dans

son terroir sous forme de bulbe. A la récolte, le sac de 100 kg se vend à 10.000 F.CFA et après 3 mois de conservation le même sac est vendu entre 11.000F.CFA et 12.000F.CFA. Il arrive de trouver des acheteurs venus de Niamey mais c'est négligeable. Comme c'est un oignon qui n'est connu que dans sa zone de production les producteurs ont des difficultés à l'écouler. Les feuilles sont transformées en gabou qui est utilisé comme condiment dans les sauces. En termes de vertus, les habitants utilisent cet oignon contre les vomissements et le paludisme après avoir écrasé les bulbes qui sont ensuite filtrés et le filtrat est donné au malade. En dehors de cela, cet oignon est bouilli en ajoutant du sel et est vendu sous cette forme. C'est un aliment très apprécié et les habitants l'appellent Bassouloulou. L'oignon est associé au couscous de maïs ou dambou sous forme de kopto. Il présente un meilleur goût en salade ou kopto. Il est utilisé dans l'huile frite pour faire partir l'odeur. Il devrait être possible de lancer une campagne de cet autre oignon du Niger tant pour le marché intérieur que vers l'exportation. En économie la diversification est toujours indispensable.

Directeur de publication Elhadji Salifou Mahaman	Collaborateurs Samira Sabou Abba Mamoudou	Ouma Kaltoume Issoufou Aimée Tchokanaka Abdoulaye Ali Koura
Conseillers Elmoutar Youssouf Dr Soumaila Abdourahamane	Comité de rédaction Aïssa Kimba Zakey Yayé Patrick Delmas	MECNAFA MEMBRE - EDITION - COMMUNICATION Tél. : +227 96 96 16 31 E-mail : abam_fa@yahoo.fr Impression : 1000 Exemplaires

Avec ma **MASTER CARD**

Albichir

◆ Je recharge à la BAGRI

◆ Je voyage

◆ Je retire mon argent
partout à travers

le Monde

